RECUEIL DES DOCUMENTS
SUR LA GESTION-RESTAURATION
DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE

L'ALLIER ALLUVIAL

--*-*-*-*-*-*-*-*-*

▶ **Fondements et principes généraux**

(FRANE - 1997)

▶ **Cartographie de BRIOUDE à VILLENEUVE (150 km)**

(DIREN Auvergne ; CEPA ; SEPNMC ; DIREN Centre ;
Agence de l'Eau Loire-Bretagne - 1995/1998)

▶ **Commentaire de la cartographie**

(SEPNMC ; FRANE ; DIREN - 1995/1998)

▶ **Propositions d'interventions pour le long terme**

(FRANE ; SEPNMC - 1999)

FRANE

FÉDÉRATION DE LA RÉGION AUVERGNE
POUR LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT
(membre de France Nature Environnement)
1 BIS, RUE FRÉDÉRIC BRUNMUROL
63122 CEYRAT
TÉLÉPHONE/TÉLÉCOPIE : 04 73 61 47 49
E-MAIL : asso.frane@m6net.fr

Février 1999
(Ré-impression novembre 2000)

A la veille de l'application du « Plan Loire » à l'Allier,

ce recueil de documents est adressé à une cinquantaine de destinataires, acteurs et partenaires potentiels du Plan gouvernemental de restauration du cours d'eau *(liste ci-après).*

En 1994, le Ministre de l'Environnement, au lancement du « **Plan Loire grandeur nature** », a demandé aux Préfets de **recueillir des propositions** pour la restauration de l'axe fluvial avec l'intention de constituer un **programme pluriannuel ambitieux**. Il demandait au Préfet de bassin de veiller à ce que **les associations de protection de la nature** soient **étroitement associées** à la préparation des actions décidées.

Ce recueil de propositions répond à cette demande.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La première partie, déjà publiée par la FRANE dans sa revue Nature Vivante, et déjà connue de plusieurs d'entre vous, est un rappel sur **le fondement et les objectifs généraux d'une restauration**.

La connaissance de cette première partie est nécessaire pour comprendre les suivantes.

La cartographie est le document original fourni au cabinet d'étude EPTEAU pour **localiser les seuils, digues et enrochements dans l'étude du morphodynamisme** publiée en 1998 à la demande de la DIREN Auvergne.

L'étude EPTEAU se distingue du présent recueil de documents émanant d'associations.

➔ Elle fait état d'un relèvement de la ligne d'eau entre Billy et Moulins, alors que les observations faites par les associations **depuis 1964** font état du contraire.

➔ Elle ne fait pas état d'une menace forte d'érosion sur les puits de captage de Trévol, rive droite, en aval de Moulins.

➔ Elle fixe un « espace de liberté », tandis que les associations privilégient une gestion en fonction du comportement fluvial sans imposer de cadre à ce comportement.

➔ L'étude EPTEAU ne propose pas de mesures précises de restauration. Elle considère a priori qu'une route ou un bâtiment isolé est une contrainte socio-économique incontournable, alors que les associations envisagent de restaurer la mobilité fluviale lorsque le coût de déplacement ou d'adaptation d'une contrainte n'est pas plus élevé que celui de sa protection.

La seconde partie est la **description tronçon par tronçon des 150 km du cours d'eau**. Elle évoque les problèmes spécifiques qui se posent localement aux gestionnaires et riverains du domaine public fluvial. Elle a été fournie au cabinet EPTEAU, à la DIREN Auvergne et à la délégation de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à Clermont, mais n'avait pas été publiée jusqu'à ce jour.

La troisième partie reprend en les résumant les 68 principaux problèmes de gestion évoqués dans la seconde partie. Elle **propose pour chacun de ces problèmes un parti de gestion en donnant un degré d'opportunité**. Ces partis de gestion ne sont pas tous à retenir en urgence. Ils s'inscrivent dans le **long terme**, étalés sur 30 ou 40 années et plus, **en accompagnement du comportement fluvial** et non dans le seul cadre décennal du Plan Loire.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Rédacteur : Christian GUINARD

Comité de lecture : Jean FAIN, Jean-Pierre DULPHY, Gaston PIC, Georges LAROCHE, DIREN Centre, DIREN Auvergne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne Clermont-Ferrand.

Associations et correspondants : LPO, Nature Haute-Loire, Allier Nature, AEPANA, FDEN 63, CEPA, SNPN, SEPNMC, SSB, PdDNE, ADLA, Loire Vivante, ENF, FNE.

Administrations : DDA 03, 43, 63 ; DDE 03, 43, 63 ; SGAR ; DRAF ; DRIRE ; DRASS ; Préfet de Bassin mission Loire ; Equipe pluridisciplinaire Plan Loire.

Organismes consulaires : Chambres d'Agriculture 03, 43, 63 ; Comité Loire du comité de bassin ; Comité d'agrément des contrats de rivière (Franck VILLEY).

Partenaires : Conseils Généraux 03, 43, 63 ; Conseil Régional ; Syndicats de communes (villes : Cournon, Vichy, Bellerive, Moulins) ; CSP Auvergne Limousin ; CSP Orléans ; Agence de l'Eau Loire-Bretagne Orléans ; Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Sigles :

AEPANA : Association pour l'Etude et la Protection de l'Allier et sa Nappe Alluviale.

FDEN 63 : Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy-de-Dôme.

CEPA : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne.

SNPN : Société Nationale de Protection de la Nature.

SEPNMC : Société d'Etude et de Protection de la Nature dans le Massif Central.

SSB : Société Scientifique du Bourbonnais.

PdDNE : Puy-de-Dôme Nature Environnement.

ADLA : Association de Défense de la Loire et de ses Affluents.

ENF : Espaces Naturels de France.

FNE : France Nature Environnement.

CSP : Conseil Supérieur de la Pêche.